



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Compte rendu du CTL du 17 octobre 2013

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental, Monsieur Alain SAISON. Les débats ont débuté à 9h15 pour se terminer à 13h30. SFP a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur Didier VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

FO-DGFIP62 a effectué une déclaration liminaire en pièce jointe. La Direction a souhaité, avant que certaines OS ne le fassent, désarmer le sujet brûlant du moment : l'accueil sur le site de LENS... **A la demande de la Direction**, et sous couvert d'une opération « **coup de poing** », l'envoi d'un certain nombre de rappels (environ 2200) a été programmé en parfaite cohésion avec les huissiers sur la période allant du 16/10 au 30/10, idéalement située entre 2 échéances d'impôts. Alors même que ces avis étaient échelonnés dans le temps, les contribuables concernés - **occultant les dates indiquées sur ces avis** - se sont rendus en grand nombre sur le site du CDFP de LENS.

Face à cet afflux massif de contribuables « survoltés » et dans cette panique générale, le professionnalisme des collègues lensois, pourtant rompus à la gestion de longues et difficiles files d'attente, n'a pas suffi.

Pour **FO-DGFIP62**, ces contribuables redevables pour la plupart depuis quelques mois, d'impôts impayés ont reçu les courriers adéquats ...

Rien de plus normal que de leur envoyer un rappel, c'est notre travail !!!

FO-DGFIP62 souhaite tout de même rappeler à la Direction **son rôle de pilotage**. En effet, à force « **d'appuyer sur le champignon** » et sous prétexte de vouloir **réaliser ses objectifs** en actionnant constamment le « **turbo** », il arrive que **le moteur s'emballe...** En mécanique, cela s'appelle une « **surpression** ». Cet épisode lensois en est l'exemple le plus flagrant... Alertée de la situation, elle a dépêché quelques cadres chargés de fermer les grilles du CDFP vers 10h30, et positionné un émissaire en bonne place afin de filtrer les éventuels journalistes venus constater l'ampleur des dégâts...

L'ordre du jour était le suivant :

1 – Approbation des procès verbaux des CTL des 11 avril et 13 juin 2013

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
SFP	X		
FO-DGFIP62	X		
CGT	X		
CFTC	X		



2 – Bilan de la campagne IR et information sur la campagne de recouvrement

Les chiffres 2013, 2012, et 2011 sont fournis par l'administration. Afin d'avoir un plus grand recul et dans le souci de vous apporter une information plus détaillée, **FO-DGFIP62** a effectué quelques recherches dans ses archives pour vous proposer un tableau plus complet et a calculé pour vous les variations correspondantes :

Période « papier » 31/5/2012	Accueil physique SIP/CDI	%	Accueil physique Trésoreries	%	Accueil hors CDFIP	%	Total accueil physique	%
Campagne 2013	99 209	6,51%	17 333	-3,37%	1 435	-34,08%	117 977	4,17%
Campagne 2012	93 141	6,56%	17 938	7,10%	2 177	-21,49%	113 256	5,92%
Campagne 2011	87 409	15,64%	16 749	34,69%	2 773	-14,33%	106 931	17,18%
Campagne 2010	75 585	3,66%	12 435		3 237	-13,17%	91 257	19,06%
Campagne 2009	72 917	-3,25%	Non recensé		3 728	-24,26%	76 645	4,54%
Campagne 2008	75 375		Non recensé		4 922		80 297	

Période « papier » 31/5/2012	Accueil téléphonique SIP/CDI	%	Accueil téléphonique Trésoreries	%	Total accueil téléphonique	%	Total accueil	%
Campagne 2013	79 903	11,57%	2 193	-68,12%	82 096	4,59%	200 073	4,34%
Campagne 2012	71 614	-13,64%	6878	42,08%	74 492	-10,56%	191 748	-1,51%
Campagne 2011	82 921	8,67%	4841		87 762	15,01%	194 693	16,22%
Campagne 2010	76 305	4,64%	Non recensé		76 305	4,64%	167 562	12,01%
Campagne 2009	72 924	11,20%	Non recensé		72 924	12,93%	149 569	3,24%
Campagne 2009	64 578		Non recensé		64 578		144 875	

Nous avons demandé lors du CTP du 10 Mai 2011 que soient recensés ces accueils jusque la date limite de déclaration en ligne.

Période « internet » 31/5 > 23/6	Accueil physique SIP/CDI	%	Accueil physique Trésoreries	%	Total accueil physique	%
Campagne 2013	16 290	-15,75%	2 322	-7,71%	18612	-14,83%
Campagne 2012	19 336	12,01%	2 516	-17,24%	21 852	+7,63%
Campagne 2011	17 262		3 040		20 302	



Période « internet » 31/5 > 23/6	Accueil téléphonique SIP/CDI	%	Accueil téléphonique Trésoreries	%	Total accueil téléphonique	%	Total accueil	%
Campagne 2012	25 249	-11,89%	1 585	-17,02%	26 834	-21,62%	45 446	-18,97%
Campagne 2012	32 324	-9,80%	1 910	+22,12%	34 234	-8,46%	56 086	-2,80%
Campagne 2011	35 834		1 564		37 398		57 700	

Ce point n'a pas été soumis au vote

Commentaires FO-DGFIP62 : Au total, les agents du Pas de Calais ont donc renseigné **245 519 usagers**. Rapportés au nombre de foyers fiscaux, plus de 30% des usagers du Pas-de-Calais ont ainsi bénéficié des services des agents de la DDFIP62.

FO-DGFIP62 a dénoncé les effets de la fusion (2009) :

- le volume de l'accueil physique pendant la période « papier » a augmenté de 36% ! ;
- les contribuables se déplacent plus souvent et attendent plus longtemps ;
- les agents sont de moins en moins nombreux et les charges de travail ne cessent d'augmenter.

En conséquence, les files d'attente de contribuables s'allongent et les conditions de travail des agents se dégradent à très grande vitesse.

FO-DGFIP62 a également constaté que les nouvelles techniques proposées ne rencontrent toujours aucun succès, après le **SMARTFLOP** de 2012 (593 utilisateurs), et avec à peine 561 utilisateurs en 2013, voici le : **SMARTAPHONE !!!**

En revanche, les demandes des contribuables par courriel et traitées par les SIP (la direction traitant les messages du dispositif SCOUP soit 1960) sont en nette augmentation (+29,5%) et s'élèvent cette année à 10 496 messages contre 8 106 en 2012, vous le constatez comme nous :

Toujours plus de boulot et toujours moins d'agents !

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat
1ère Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat

La campagne IR 2013 quelques chiffres :

- 23,10% des déclarations pré-remplies n'ont subi aucune correction des usagers
- l'ESI de Saint-Omer n'a traité aucune déclaration cette année pour le Pas-de-Calais.
- 783 272 déclarations étaient intégrées dans ILIAD au 30 août (779 166 au 31 août 2012).
- La modification de la législation concernant les dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale a créé beaucoup de confusion et de questionnement de la part des agents comme des contribuables. **FO-DGFIP62** a dénoncé l'amateurisme de la Direction Générale tant en matière d'information préalable que de soutien, les notes n'arrivant que bien après le début de la campagne.
- le département compte 49% de contribuables imposables cette année, contre 47% en 2011 et 44% en 2010. **FO-DGFIP62** a mis en garde la direction des conséquences sur les montants de taxe d'habitation qui engendreront un surcroît d'accueil, de courriels, d'appels, de contentieux, de gracieux, de délais de paiements,... bref une nouvelle augmentation de la charge de travail.
- **FO-DGFIP62** a signalé la contradiction entre les réponses apportées aux contribuables et le travail demandé aux services : les demandes de remise gracieuse étant traitées à tort comme des demandes de délais de paiement.

Les nouveautés de la campagne de sortie des rôles

La fusion des avis d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux a engendré beaucoup de questionnements. (compensation avec la PPE, mensualisation, etc.)

La dématérialisation des avis d'imposition a suscité beaucoup de mécontentement de la part des contribuables qui n'ont pas assimilé que, par défaut, la demande de dématérialisation était précochée.



Les contribuables inattentifs seront donc privés de papier !

3 – Bilan caisse commune Paierie - Arras banlieue :

L'inscription de ce point à l'ordre du jour du CTL a été demandée par FO-DGFIP qui était intervenu longuement sur ce sujet aux CTL des 07 et 19/02/2013.

Sur le nombre d'opérations de caisse exécutées par ARRAS BANLIEUE au profit de La Paierie Départementale, force est de constater que les chiffres fournis par FO-DGFIP lors du CTL du 07/02/2013 s'avèrent confirmés. En effet, nous avons donné le chiffre de 500 opérations à l'année (120 pour la Direction), soit environ 41 par mois, or de mars à septembre, elles s'élèvent au nombre d'environ 62 par mois en moyenne.

Pour les régisseurs de recettes, le bon accompagnement assuré par la Paierie Départementale a permis que les choses se passent bien. Il en est de même pour les redevables d'indus sur prestations du Département (ex RMI) qui sont accompagnés par un agent de la Paierie pour leur 1er paiement à ARRAS banlieue, lors de l'octroi d'un délai de paiement.

Le paiement des secours départementaux à la caisse d'ARRAS BANLIEUE a eu tendance à s'accroître depuis la mise en place de la caisse commune. La Direction va faire un rappel aux postes de l'agglomération d'ARRAS pour leur signifier que tous les postes comptables du Département sont tenus de régler à leur caisse les secours départementaux au vu d'un justificatif permettant de vérifier l'identité du bénéficiaire (tout document comportant une photographie) et que pour tout problème relatif à la liquidation ou l'établissement du secours, ce sont les services du Conseil Général et non pas ARRAS BANLIEUE l'interlocuteur compétent. **FO-DGFIP62 a réclamé et obtenu qu'une note départementale soit adressée à l'ensemble du réseau afin de clarifier les paiements de ces secours. Les responsabilités des caissiers et des comptables (sur leurs propres deniers), ne doivent pas être la variable d'ajustement des notes du Conseil Général méconnues ou inexistantes ...**

Pour les régisseurs d'avance (8 opérations par mois en moyenne), la mise en place d'une caisse unique s'est traduit par un échelon supplémentaire à solliciter selon le schéma de circulation suivant : service départemental pour obtenir l'ordre de paiement (OP) - enregistrement de ce dernier auprès de la Paierie Départementale - mise en paiement de l'OP à ARRAS BANLIEUE.

FO-DGFIP62 s'était prononcé contre la mise en place de cette caisse unique, dont du reste l'expérience ne durera pas dans le temps, compte tenu du nouveau projet de la DDFIP pour la réinstallation des postes SPL de ARRAS Municipale et ARRAS BANLIEUE.

Comme nous l'avons dit au Président du CTL, les équipes sont usées (inutilement) par cette politique du faire et défaire !

4 – Projet d’installation des Trésoreries d’Arras Banlieue et Arras Municipale dans l’immeuble situé Place du Maréchal Foch à Arras

Selon la Direction, le projet consisterait à installer, en 2014, les trésoreries d’Arras Banlieue et d’Arras municipale au rez-de-chaussée de la Direction, immeuble Foch. Cette opération permettrait :

- la résiliation du bail conclu pour les locaux occupés par la Trésorerie d’Arras municipale (49 611 €) ;
- la vente de l’immeuble dans lequel est installée la Trésorerie d’Arras Banlieue (soit une économie de loyer budgétaire un peu supérieure à 30 000 €). La valeur vénale de l’immeuble a été estimée à 300 000 € en début d’année 2011 ;
- la réalisation d’économies sur les coûts de fonctionnement de la Trésorerie d’Arras Municipale qui s’élèvent à près de 13 000 € et 11 000 € pour Arras Banlieue.

Au final, cette opération répondrait totalement au 1er axe majeur de la politique immobilière de la DGFIP, à savoir la diminution du coût des loyers et des frais de gestion à travers la rationalisation du parc.

Pour permettre l’installation des trésoreries, il est indispensable de modifier les implantations de plusieurs services de la Direction situés tant dans l’immeuble Foch que dans l’immeuble Brassart.

Commentaires FO-DGFIP62 : Encore une fois, les contraintes budgétaires « obligent » la Direction locale à prendre des mesures pour – encore une fois – entasser le plus d’agents possible dans les bâtiments à disposition... Ce projet, présenté comme tel, soulève néanmoins plusieurs réflexions :

- ✓ Les nouveaux arrivants auront-ils une carte de parking gratuit comme tous les autres ?
- ✓ Les archives des postes comptables ne peuvent être incorporées dans les bâtiments Foch et Brassart, où iront-elles ?
- ✓ Le calendrier du déménagement prendra-t-il en compte les contraintes des postes comptables, notamment en période de compte de gestion ?
- ✓ Les régisseurs (près de 300) seront-ils assurés de pouvoir se stationner et être reçus dans de bonnes conditions ?
- ✓ Pourquoi séparer certains services qui ont besoin de travailler ensemble ? (2MR-CQC-Audit et Pôle GP)
- ✓ Le service des produits divers reçoit du public, est-il nécessaire de le transférer au 4^{ème} étage ?
- ✓ La caisse commune devra gérer à la fois les caisses des 2 postes comptables, mais également celle du poste centralisateur et toutes les valeurs inactives du département, ces contraintes seront-elles prises en compte ?
- ✓ L’espace détente-cafétaria ne peut-il être rapproché des agents pour offrir plus de place aux services accueillant du public ?
- ✓ N’y a-t-il pas un risque (certains pourraient y voir une volonté...) d’isolement du Pôle GP et de recréer une DSF à Brassart et une TG à Foch ? ? ?
- ✓ Le déplacement des locaux de la mutuelle éloigne davantage ses usagers de l’accueil, une solution au rez-de-chaussée ne serait-elle pas préférable ?

5 – Présentation de la nouvelle campagne DUERP 2014

Une nouvelle démarche d’évaluation des risques professionnels (EVRP) est mise en place dans les ministères économique et financier (MEF).

Elle intègre les retours d’expérience des premières années de mise en œuvre du document unique d’évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention (PAP) dans les services.

La campagne 2013-2014 de recueil des risques professionnels a débuté en octobre et devrait s’achever fin mars 2014 selon le calendrier suivant :

ETAPES	CALENDRIER
Ouverture de la campagne dans l’application DUERPAP	8 octobre
Réunions des agents par les chefs de service et chefs de poste pour réaliser les recueils des risques	Octobre – novembre
Fin de saisie des recueils des risques par les chefs de service et chefs de poste	20 novembre 2013 5 décembre 2013
Réunion du groupe de travail pour réaliser les projets du DUERP et de PAP	Décembre-janvier
Avis du CHSCT sur le PAP	1 ^{er} trimestre 2014

Commentaires FO-DGFIP62 : sur la forme, encore une fois, la direction demande aux services d'intégrer une charge de travail supplémentaire sans laisser le temps nécessaire et sans tenir compte des échéances en cours : TF, TH et congés scolaires.

Forts de ce constat vos élus FO-DGFIP62 ont obtenu le report de la date de fin de saisie des recueils des risques par les responsables de services au 5 décembre, au lieu du 20 novembre initialement prévu, soit 2 semaines supplémentaires.

De plus, s'il est vrai que la mise en œuvre de cette nouvelle application DUERPAP est prométeuse, sur le fond, rien ne change, les risques restent les mêmes. Il est donc regrettable de demander à chacun un nouveau recensement qui pour beaucoup sera un simple « copier-coller » de celui de l'année précédente.

6 – Bilan des entretiens professionnels

Cette année a connu la mise en place d'une nouvelle procédure d'évaluation professionnelle totalement harmonisée et en grande partie dématérialisée grâce à EDEN-RH.

La principale nouveauté réside dans l'attribution des réductions d'ancienneté puisque 70% des agents (hors échelon terminal) peuvent désormais en bénéficier : 1 mois pour 50% et 2 mois pour 20% des agents.



A la DDFIP62, les bonifications accordées ont été les suivantes :

GRADE	Nombre	%	Réduction 1 mois	Réduction 2 mois	Valorisation 1 mois	Valorisation 2 mois
Inspecteur échelon variable	201	12,8	95	38		
Inspecteur échelon terminal	29	1,9			16	5
Contrôleur échelon variable	698	44,4	337	134		
Contrôleur échelon terminal	4	0,3			1	1
Géomètre échelon variable	21	1,3	10	4		
Géomètre échelon terminal	1	-			0	1
Agent échelon variable	348	22,2	168	65		
Agent échelon terminal	252	16			121	49
AST échelon variable	17	1,1	9	3		
	1 571	100%	619	244	138	56
TOTAL	Soit au total 1285 agents pouvant être bonifiés		619 + 244 = 863 soit 67.15% des agents pouvant être bonifiés		194	

5 mentions d'alerte et 1 pénalisation ont été données et se décomposent ainsi :

GRADE	Pénalisation 1 mois	Mention alerte
Inspecteur échelon terminal	1	
Contrôleur échelon variable		1
Agent échelon variable		4

Commentaires FO-DGFIP62 :

FO-DGFIP62 a dénoncé, à nouveau, la mise en place d'EDEN-RH à marche forcée, application non testée, peu fiable et à l'ergonomie très perfectible. **Les services RH et les agents ne sont pas des cobayes !**



FO-DGFIP62 regrette les conditions d'examen des recours en CAPL qui font perdre une grande partie de leurs raisons d'être à ces CAP Locales, de par une décision malvenue de la Direction locale du Pas de Calais. En effet, en limitant volontairement la réserve du capital mois à la seule possibilité d'attribuer un mois et non deux mois de valorisation, la **direction locale oblige les agents** désirant une valorisation maximale à aller en CAP NATIONALE, cela a pour effet mécanique de multiplier les recours en CAPN mais **surtout de démotiver les agents et de compliquer les voies de recours**, dans un nouveau système

qui a déjà eu du mal à se mettre en place. Cette décision de la Direction Locale est donc très lourde de conséquences.

Le Directeur s'est engagé à réétudier le nombre de mois réservés pour l'exercice 2014 tant sur la quantité que sur les types de réductions mis en réserve.

7 – Plan complémentaire de formation

Parce qu'un agent formé se sent mieux dans son travail au quotidien, parce que la préparation aux concours favorise l'égalité des chances, le sujet de la formation professionnelle retient toute l'attention de vos élus **FO-DGFIP62**.

Plan local de la formation professionnelle du 1^{er} septembre au 31 décembre 2013

L'Administration centrale a décidé de faire coïncider le plan local de formation avec le plan national de formation de la DGFIP. Il est donc nécessaire de compléter l'actuel plan local de formation pour la période du 1^{er} septembre 2012 / 31 août 2013.



Le plan complémentaire tient compte :

- ✓ des axes de formation du PNF 2013 : au titre du dernier quadrimestre 2013, le service a positionné 8 formations inscrites au PNF 2013 (cf annexe 1) ;
- ✓ des besoins individuels recensés dans le cadre de l'entretien professionnel organisé au début de l'année 2013 : lors de la dernière campagne, la quasi totalité des chefs de service ont servi l'application GASEL permettant le recensement des besoins de formation. 934 agents ont sollicité au moins une formation. 1464 besoins ont ainsi été exprimés (formations nationales, inter-régionales, locales, existantes ou à mettre en place) ;
- ✓ des besoins des agents nouvellement affectés dans un service (qu'il s'agisse d'une affectation suite à mutation nationale, mouvement local, permutation interne à l'intérieur du service, promotion par concours ou liste d'aptitude) ; des dispositifs d'adaptation à l'emploi sont mis en place par l'ENFIP ou le CIF.

En complément, le service de la formation professionnelle a demandé aux chefs de service de recenser les besoins de formations afin d'accompagner chaque agent quel que soit son grade dans ses nouvelles fonctions. Tous ces besoins ont été intégrés dans le plan de formation complémentaire.

Commentaires FO-DGFIP62 : Vos élus **FO DGFIP62** ont dénoncé l'exclusion du droit à la formation de certains agents qui sont contraints de rester à leur poste pour nécessité de service.

Votes : POUR à l'unanimité.

Les élus F.O DGFIP62 :

Titulaires

Laurence DIDAUX, Audrey JOLY et Jacques REGNIER

Suppléants

Justine KORKUT, Hervé DANNEELS et Stéphane THIRIAT

Expert

Michaël MILLOT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

Pour la filière fiscale n°DGI :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ Le crédit d'impôt est égal à 66 % des cotisations versées